CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E84414** **VALABLE JUSQU'AU** **16/11/2027**

ÉDITÉ LE 01/10/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 15/07/2009

Forme juridique : SARL

Capital : 6 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC EVRY
Siret : 513 838 219 00014
Code NACE : 4332B
Numéro caisse de congés payés : 2117827-001
Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 8631000/003 116068/60

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 8631000/003 116068/60

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/08/2026

Raison sociale : ATELIER DE METALLERIE DE MEREVILLE

Sigle : AMM
2 ROUTE DE COURCELLES
91660 LE MEREVILLOIS

Téléphone : 09 77 07 71 84 **Fax :**
Portable : 06 75 47 69 96
Responsabilité légale :
PERIN PHILIPPE CO-GÉRANT / BENOIST CORINNE MONIQUE MADELEINE CO-GÉRANTE

Site Internet :

E-mail : steamm@orange.fr

Effectif moyen : 3 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 397 787 **Tranche de classification :** CA2

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
4411	Serrurerie-métallerie (Technicité courante)	4	12/06/2025
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

01/10/2026 11:56

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.